

# Baromètre WTW 2024 : L'absentéisme en hausse dans le secteur public

Publié le 03/10/2025

**Après une relative stabilisation en 2023, l'absentéisme repart à la hausse dans le secteur public en 2024. Selon le Baromètre WTW, il atteint désormais 6,1%. En cause, une progression sensible des arrêts pour maladie ordinaire et une durée des absences toujours plus longue.**



## Public, privé : des absences partout plus fréquentes

Après avoir publié voici quelques semaines une étude sur le taux d'absentéisme dans le privé, WTW France vient de publier son étude concernant le **secteur public**... avec un constat similaire. Quelle que soit la **collectivité**, l'absentéisme progresse. Les absences pour **maladie ordinaire** s'élèvent à 4,7% (+0,3 point), avec une durée moyenne de 34 jours (+1,5 jour). Chaque **agent absent** a passé 17,3 jours en arrêt au cours de l'année, contre 16,5 en 2023. Près d'un tiers des agents (31,6%) ont été absents au moins une fois, confirmant la tendance structurelle amorcée depuis la **crise sanitaire**. Si les arrêts courts reculent, les **arrêts de longue durée** progressent fortement : ils représentent 24% des cas mais concentrent plus de 80% des jours d'absence, reflet de la montée des **risques psychosociaux** et de l'**usure professionnelle**.

# Une situation qui se dégrade à mesure que la carrière avance

Les agents de plus de 50 ans apparaissent particulièrement touchés, avec un taux d'absentéisme de 7,4% et une durée moyenne de 41 jours, conséquence directe de l'**allongement des carrières**. Chez les plus jeunes, la fréquence des arrêts est plus élevée, mais leur durée reste plus contenue. **L'absentéisme** est également plus marqué dans les grandes collectivités, où le télétravail et la recherche d'**équilibre vie privée-vie professionnelle** modifient le rapport au travail et diluent le sentiment d'appartenance.

## Accidents : la durée des arrêts progresse

Concernant les accidents de travail (**ATMP**), le taux demeure stable à 1,4% depuis 2019. Toutefois, la durée moyenne des arrêts progresse à 84 jours (+2 jours vs 2023). Les **accidents de service** restent la première cause d'absence (73%), devant les **maladies professionnelles** (15%) et les accidents de trajet (12%). Les métiers les plus exposés concernent le nettoyage, la maintenance, la circulation ou encore l'entretien des espaces verts, avec des risques concentrés sur les efforts physiques et les chutes.

Ces données illustrent les défis croissants pour les collectivités : prévention des risques psychosociaux, adaptation des conditions de travail et accompagnement du vieillissement des effectifs apparaissent comme des leviers prioritaires.

Par la Rédaction

Baromètre WTW réalisé auprès de 10 000 collectivités représentant 258 000 agents, à partir des données collectées en maladie ordinaire et accidents du travail déclarés par les collectivités assurées